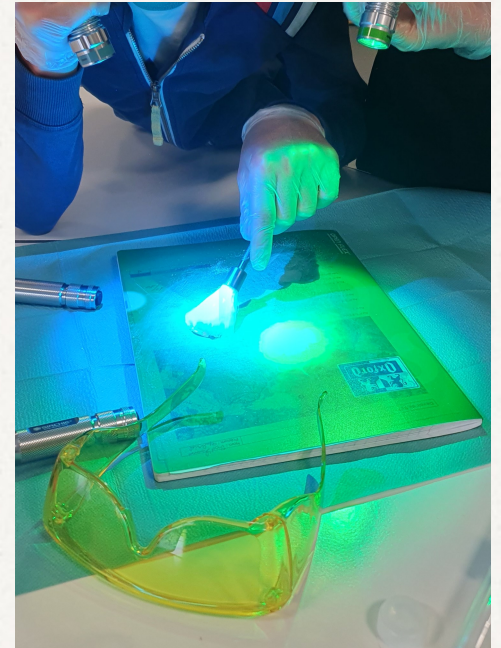


Virgil Gabillard,

Technique empreinte

Pour relever des empreintes, il faut du matériel bien précis : de la poudre dactyloscopique (de la poudre réactive, blanche, noire, ou vert fluo ; de la poudre magnétique de même couleur que la poudre réactive) à appliquer à l'aide d'un pinceau (fibre de verre et pinceau magnétique qui permet de visualiser les empreintes). En fonction du support on utilisera telle ou telle poudre révélatrice.

Pour mieux voir l'empreinte, nous utilisons des lampes qui diffusent des longueurs d'onde différentes dont les ultraviolets (UV) ; nous pouvons également utiliser des lunettes filtrant certaines couleurs pour mieux apercevoir l'empreinte.



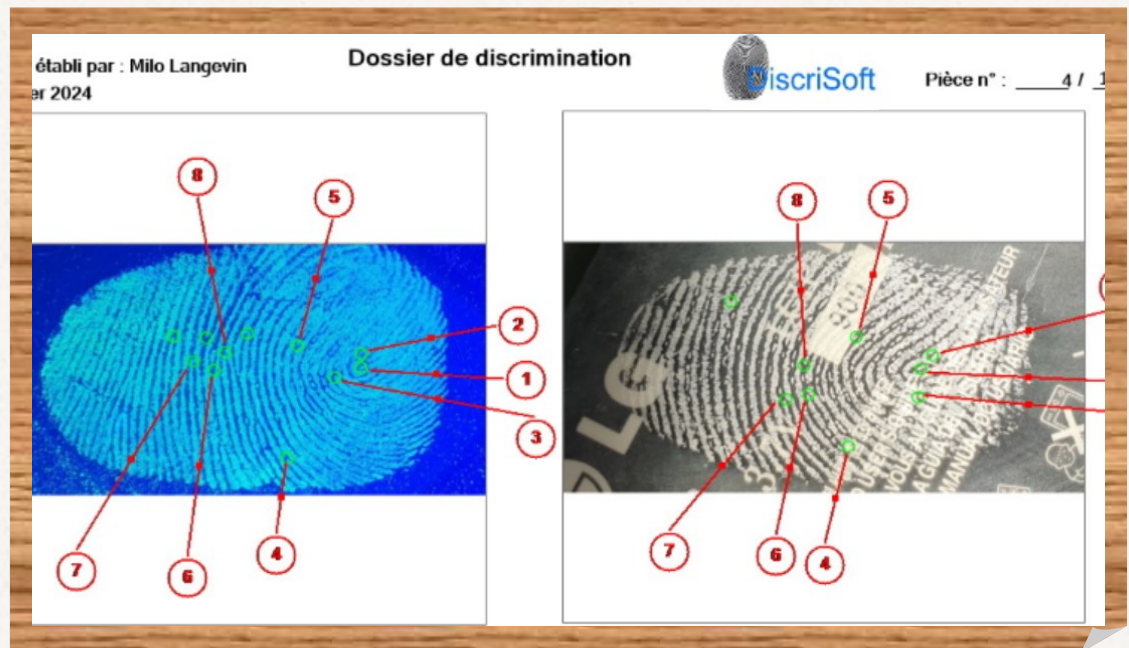
Milo Langevin,

Dossier de recherche d'empreintes (pouce)

Nous avons trouvé plusieurs empreintes sur le téléphone de la victime.

Celle de gauche a été trouvée sur l'écran et a été révélée avec de la poudre verte non magnétique sous une lampe de lumière bleue. Celle de droite a été trouvée sur la batterie et a été révélée avec de la poudre blanche magnétique.

Pour comparer les deux empreintes nous avons utilisé le logiciel « Discri Soft ». Nous avons trouvé huit minuties identiques.



Nous concluons qu'il y a une grande probabilité qu'elles viennent du même individu sans pouvoir l'affirmer à 100%, pour cela il nous aurait fallu trouver douze minuties identiques (en accord avec la législation française). En effet la qualité des empreintes n'était pas suffisante.

Analyse ADN des scellés numéro 8

Nous avons envoyé pour analyse les échantillons organiques prélevés sur les vêtements de la victime.

L'Institut Génétique Mayennais nous a communiqué les résultats, transmis ensuite au FNAEG (Fichier National Automatisé des Empreintes Génétiques), dont le rapport figure ci-dessous.

UN OUVRIER
SCELLE NE PAS

SCELLE N° 8

P.V. N° DU 04/11/2023
PIÈCE N°
UNITÉ OU SERVICE

NATURE DE L'INFRACTION
AFFAIRE Découverte de cigarette

NATURE DE L'OBJET - CONTENU DU SCELLÉ
1 - shirt + 2 échantillon de sang
LIEU ET CIRCONSTANCE DE DECOUVERTE

LES PERSONNES PRÉSENTES
LE PRÉLÈVEUR (LE CASÉ / PRÉLÈVÉ)
SIGNATURE
L'O.P.J. (OU L'A.P.J.) (GRADE, NOM, DATE DE SIGNATURE)

Des cas key

RAPPORT DE RAPPROCHEMENT POSITIF

Pour faire suite à une demande de comparaison et/ou d'enregistrement d'un profil génétique dans la base de données du FNAEG, le service gestionnaire vous informe du rapprochement du ou des profil(s) génétique(s) question(s),

QUESTION / PROFIL GENETIQUE		
SERVICE	REFERENCE	CATEGORIE
GREZ EN BOUERE	443093252000	Trace provenant d'un cadavre NI

Avec le ou les profil(s) candidat(s) enregistré(s) en base suivant(s) :

CANDIDAT(S) INDIVIDU(S)		
SERVICE	REFERENCE	CATEGORIE
Grez-en-Bouère	009213463000	RICHEW HARVEY

Identification de la victime

Le Service des Titres Sécurisés nous a communiqué une copie du passeport de l'individu identifié. Les trois empreintes du document vont nous permettre de vérifier si les empreintes relevées sur le téléphone correspondent.

Madame, Monsieur
Le passeport qui vient de vous être remis comporte un composant électronique contenant des données nominatives vous concernant ainsi que des images numérisées de votre photographie et de vos empreintes digitales.

(CLD) 53008/XXXXX (CLR) 53008/XXXXX
Passeport n° 87 DE1328

(1) RICHEW
(2) HARVEY JUNIOR, ALPHONSE
(3) Française
(5) M (4) 25-05-1970 (12) 180
(13) NOISSETTE
(6) LAVAL FRANCE

Index Gauche - Index Droit - Pouce Droit

(9) Préfecture de la Mayenne LAVAL

(7) 13-05-2015 (8) 12-05-2025

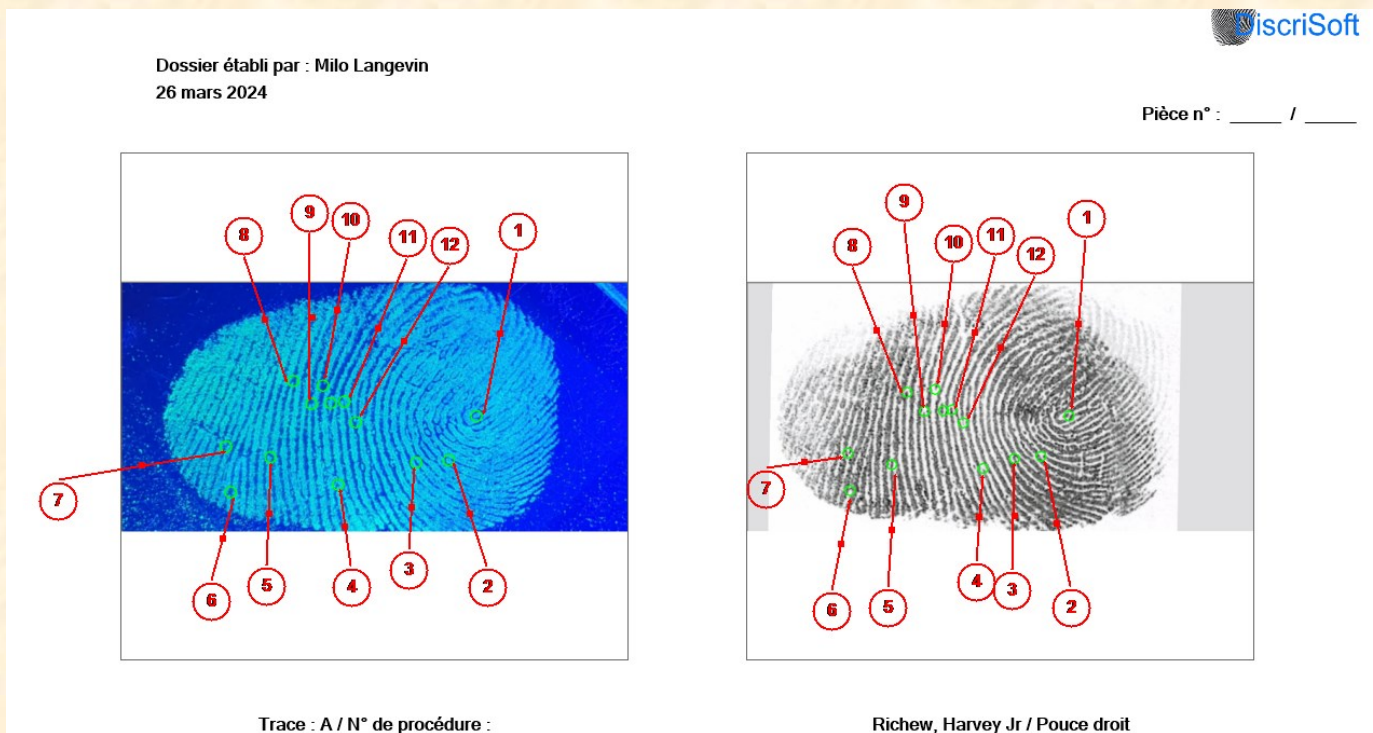
Passeport remis au titulaire
Le 20-05-2015

Signature du titulaire

Théophile Estivalet, Romain Coulon

Comparaison des empreintes du téléphone avec celles de la victime:

Après avoir identifié la victime, nous avons comparé ses empreintes et celles trouvées sur le téléphone, en particulier son pouce droit et celui trouvé sur le téléphone (voir ci-dessous). Nous avons trouvé 12 minuties correspondantes ce qui est une moyenne nationale pour certifier que les empreintes sont identiques. Nous pouvons donc dire que les empreintes du téléphone correspondent bien à celles de la victime.



Théophile Estivalet, Romain Coulon

Comparaison avec l'index droit

Après avoir comparé les empreintes du pouce droit, nous avons comparé celles de l'index droit. Nous avons encore trouvé 12 minuties, ce qui nous permet de dire qu'elles sont identiques.

Après ces deux comparaisons, ***nous pouvons affirmer avec une quasi-certitude que les empreintes sur le téléphone et sur la batterie correspondent à celles de la victime, et donc nous pouvons affirmer que ce téléphone n'a pas été manipulé par une autre personne.***

